

AUBAGNE PLONGEE PASSION

~~AUBAGNE AQUANAUT CLUB~~

MAISON DES SPORTS

Av Fallen - 13400 AUBAGNE

N° Club 12 13.157 Ag. Sports 6555/89

Monsieur le Préfet,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901 et de l'article 3 de son décret d'application du 16 août 1901, que lors de son assemblée générale en date du 19 juin 1992, l'association dite AUBAGNE AQUANAUT CLUB, dont le siège est à Maison des Sports, avenue Fallen Aubagne 13400, et qui a été déclarée le 25 avril 1980, a procédé au renouvellement de son comité directeur, composé comme suit:

- * Président: Alain LEROY, né le 13.06.50 à Lépine (51)
de nationalité française,
domicilié 36, av. Balducci 13830 La Bédoule
profession: enseignant
- * Vice-Président: Christian HURTE, né le 31.01.66 à Marseille
de nationalité française,
domicilié 25, Plein Soleil 13420 Gémenos
profession: chef de chantier
- * Secrétaire: Christiane ARISI, née le 06.10.47 à Marseille
de nationalité française
domiciliée 38, Les Tuileries 13400 Aubagne
profession: institutrice
- * Secrétaire adjoint: Philippe LESBROS, né le 22.07.63 à Marseille
de nationalité française,
domicilié 23, tse du Moulin à Huile
13012 Marseille
profession: Kinésithérapeute
- * Trésorier : Marc ANDRE, né le 15.07.64 à MARSEILLE
de nationalité française
domicilié : 3 Allée des Jasmins 13821 LA PENNE S/HUVEAUNE
profession : Technicien de recherche

ASSOCIATIONS
(LOI DU 1ER JUILLET 1901)

RECEPISSE DE DECLARATION
MODIFICATION DES STATUTS

VU LA LOI DU 1ER JUILLET 1901 RELATIVE AU CONTRAT D'ASSOCIATION;
VU LE DÉCRET DU 16 AOUT 1901 PORTANT RÉGLEMENT D'ADMINISTRATION PUBLIQUE POUR L'EXÉCUTION DE LA LOI PRÉCITÉE;

LE PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE
COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR

CERTIFIE AVOIR REÇU DE MR LEROY ALAIN

DEMEURANT 36 AVENUE BALDUCCT 13830
ROQUEFORT LA BEDOULE

UNE DÉCLARATION LE 17 JUILLET 1992

PAR LAQUELLE EST COMMUNIQUÉ UN CHANGEMENT DE STATUTS ET DE BUREAU POUR L'ASSOCIATION N° 11284

DÉCLARÉE LE 25 AVRIL 1980

DÉNOMMÉE :

AUBAGNE PLONGEE PASSION

DONT LE SIÈGE SOCIAL EST SITUÉ MAISON DES SPORTS LE GALOUBET AVENUE FALLEN
AUBAGNE

13400 AUBAGNE

MARSEILLE, LE 17 JUILLET 1992

POUR LE PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE



Pour le Préfet
Le Chef de Bureau

B. Durand
Bernadette DURAND

EXTRAIT DE LA LOI DU 1ER JUILLET 1901

LES ASSOCIATIONS SONT TENUES DE FAIRE CONNAITRE, DANS LES TROIS MOIS, TOUS LES CHANGEMENTS SURVENUS DANS LEUR ADMINISTRATION OU LEUR DIRECTION, AINSI QUE TOUTES LES MODIFICATIONS APPORTÉES À LEURS STATUTS. LES MODIFICATIONS ET CHANGEMENTS SERONT, EN OUTRE, CONSIGNÉS SUR UN REGISTRE SPÉCIAL QUI DEVRA ÊTRE PRÉSENTÉ AUX AUTORITÉS ADMINISTRATIVES OU JUDICIAIRES CHAQUE FOIS QU'ELLES EN FERONT LA DEMANDE.

LES MODIFICATIONS STATUTAIRES QUI PORTERONT SUR UN CHANGEMENT DE TITRE, DE BUT OU DE SIÈGE SOCIAL, DEVRONT EN OUTRE, FAIRE L'OBJET D'UNE INSERTION AU JOURNAL OFFICIEL DANS LE DÉLAI D'UN MOIS AU MOYEN D'UN IMPRIMÉ À RETIRER À LA PRÉFECTURE.

LE DÉFAUT D'INSERTION AU JOURNAL OFFICIEL ENTRAINE LA NULLITÉ DES MODIFICATIONS.
LE RECEPISSE EST À PRÉSENTER LORS DE CHAQUE MODIFICATION.

* Trésorier Adjoint : Christian FERREIRA, né le 6 Mai 1952 à TOULOUSE
de Nationalité Française
domicilié : 165, Les Toits de la Pounche
13190 / ALLAUCH
Profession : Enseignant

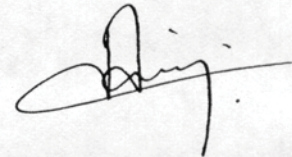
Nous vous demandons de bien vouloir nous délivrer
récépissé de la présente déclaration.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression
de notre considération .

Fait à Aubagne, le 29 juin 1992

Le Président: A. Leroy

La Secrétaire: C. Arisi



- P.J. - Récépissé du J.O.
- Modèle B Modification d'Association
- Copie du P.V. de l'A.G. du 19/6/92

Assemblée Générale Extraordinaire
du 19 juin 1992

Présents:

Christian HUATE	Christian FERRERA
Pascal PENNEQUIN	Pierre NIQUEL
Philippe LESBROS	Florence SAULI
Cécile PHILIBERT	Sandrine VACANCE
Jacq ANDRE	Frédéric NILLET
Agnès GRATEAU	Jean DELORE
Nicolas PLENECASSAGNE	Patrice ARISI
Thierry JUSSEMAND	Gérard MALTAVERNE
Gérard NAPOLEONE	Pierre PORTES
Éliane LEROY	Fabienne FERRAGE
Franck CANGIENI	Sandrine CANGIENI
Jeanne BROUTIER	Alain LEROY
Christiane ARISI	Alain COSTANZO
Lucien CANICATTI	Brigitte JUSSEMAND

Ordre du jour: - changement du nom du club
- élections du Comité directeur

La séance est ouverte à 20 h 30.

- Lecture des lettres de démission du président A. Costanzo, du trésorier L. Canicatti, et du président adjoint G. Maltaverno.

- Réception des lettres de demande d'inscription au Comité directeur (selon les statuts en vigueur) de M^{rs} Alain LEROY, Jacq ANDRE,

Christian HURTE, Philippe LESBROS.

- Après lecture de la lettre de démission du président, il est procédé à l'élection du nouveau bureau.
(voir paragraphe précédent).

POUR 28 CONTRE 0 ABS 0

Le Comité directeur est élu à la majorité.

- Mise en place des nouvelles fonctions:

* Président Alain LEROY

Vice-Président Christian HURTE

Trésorier Marc ANDRÉ

Trésorier. adj Christian FERREIRA

Secrétaire Christiane ARISI

Secrétaire. adj. Philippe LESBROS

[Michel Plennecassagne ne se représentant plus au poste de secrétaire, ainsi que l'y autorise les statuts].

Jean Delorme n'assumera plus les responsabilités de moniteur qui ~~ses~~ étaient les siennes; il en explique ses raisons.

- Intervention de l'ex. président COSTANZO qui met en garde le nouveau Comité directeur sur les nouvelles directives en matière de sécurité, à observer.

- En tant que commissaires aux comptes, Pascal PENNEQUIN et Marc ANDRÉ, après vérifications, ont donné quitus au trésorier L. CANICATTI.

- Philippe LESBROS propose de commencer à discuter des activités qui recommenceront à la rentrée, fixée au jeudi 24 septembre 1992.

- Cotisations: elles seront augmentées, au moins pour l'année à venir, pour pallier les dépenses (achat d'un nouveau compresseur, vêtements, trousse de secours...).

* nouveaux inscrits: 2000F

2° année: 1500F

3° année et plus: 1000F

Mais pas d'augmentation de prise des plongées.

- Autres: limitation du nombre d'adhérents: 50
2 clubs d'accueil pour les plongées

- Changement de nom du club: le nouveau président LEROY propose de changer l'appellation du club.

POUR 17

CONTRE 1

ABS. 10

Après quelques propositions, il est retenu l'appellation:

AUBAGNE

PLONGEE

PASSION

- Chèques de caution: ils sont rendus aux membres présents; les autres seront renvoyés par la poste.

La séance est levée à 22h.

Le président: A. Leroy.



Le secrétaire: C. Arisi

